



Ecole Sainte Anne – Skol Santez Anna

35 rue Des Trois Frères Le Roy

29860 Plabennec

Tel : 02.98.40.42.60 - Fax : 02.98.40.47.77

Mail : eco-ste-anne.plabennec.ddec29.org - Site : ste.anne.plabennec.29@wanadoo.fr



Circulaire de rentrée Année 2020-2021

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de scolariser votre enfant à Sainte Anne nous vous remercions pour votre confiance. Dans cette circulaire, vous trouverez les informations pratiques pour la future rentrée. Nous vous remercions de bien vouloir la lire attentivement.

Cette circulaire est rédigée pour un fonctionnement ordinaire. La crise sanitaire du début de l'année 2020 nous a amené à des modifications provisoires. En cas de nouvelle crise et selon les protocoles sanitaires que nous recevrons ces dispositions pourraient être amenées à changer.

La rentrée scolaire des enfants s'effectuera le mardi 1^{er} septembre 2020.

Ecole maternelle : Rendez-vous directement dans les classes.

Les rentrées en maternelle seront échelonnées afin d'accueillir au mieux les enfants et parents :

8h45 pour les GS, 9h pour les MS et 9h15 pour les PS. L'accueil sera cependant assuré dans les classes maternelles à partir de 8h45 pour les parents qui auraient déposé un autre enfant sur la cour élémentaire. Les élèves de GS-CP bilingues seront accueillis dans la médiathèque bretonne.

Pour les petites sections, un temps d'accueil est prévu le lundi 31 août de 17 h 00 à 18 h 30 afin que les enfants puissent rencontrer leur enseignante, déposer leurs affaires éventuelles et se projeter sur la rentrée du lendemain.

Ecole élémentaire : Rendez-vous à 8h40 sur la grande cour. Les noms des classes et des enseignants seront affichés sur les vitres de la salle de sport Dupureur, le lundi soir 31 août ainsi que sur des panneaux muraux à différents endroits de la cour le matin de la rentrée.

LES CLASSES

L'école comprendra 21 classes :

- 5 classes maternelles monolingues de cycle 1.
- 9 classes élémentaires monolingues de cycle 2 et 3.
- 2 classes spécialisées. (l'ULIS et le dispositif d'adaptation)
- 5 classes Bilingues Français/Breton.
-

<u>ECOLE MATERNELLE</u>		<u>ECOLE ELEMENTAIRE</u>	
PS1-PS2 A Mme Charlène Balcon Mme Sandrine Lagadec	PS1-PS2 B Mme Sophie Hoarher	CP A Mme Christelle Latouche	CP B Mme Solenne Danet
MS-GS A Mme Sylvie Quéré	MS-GS B Mme Claire Sclear	CE1 A Mme Maryvonne Abgrall-Nicolas	CE1-CE2 B Mme Hélène Appéré
GS C		CE2 A	

Mme Laurence Le Gad		Mme Elisabeth Jézéquel Mme Hélène Ollivier	
<u>FILIERE BILINGUE</u>		CM1 A Mme Solange Le Page Mme Bénédicte Le Goasduff	CM1 B Mr Jean Yves Cabillic
PS MS Mme Nadine Berlivet	MS-GS Mme Nathalie Le Vourc'h	CM2 A Mme Claire Jouan	CM2 B Mme Claire Habasque
GS-CP Mme Laure Le Gall	CE1-CE2 Mme Aude Duniau Smith	<u>CLASSES SPECIALISEES</u>	
CM1-CM2 Mme Annaig Mérien		DISPOSITIF D'ADAPTATION Mme Isabelle Le Gars	Dispositif U.L.I.S Mme Morgane Etori

Accès à l'école

L'accès principal scolaire se situe au niveau du grand parking de la salle Dupureur. Les piétons peuvent aussi accéder à l'école par l'Impasse Chateaubriand ou le parking administratif. La sécurité des enfants est au cœur de nos préoccupations aussi il est de notre devoir de réguler au maximum la circulation dans l'établissement tout en cherchant à garder un lien fort avec les parents.

Concrètement il est demandé aux parents de l'élémentaire

- de laisser les enfants accéder seuls à la cour ou au portail et de ne pas rester sur la cour.

- de se présenter systématiquement à l'accueil avant d'accéder aux bâtiments pédagogiques.

Pour tous les rendez-vous, les enseignants du primaire viendront à votre rencontre à l'accueil de l'établissement. Ces quelques consignes, au-delà de leur aspect contraignant, doivent permettre, en particulier aux enfants, de travailler dans les meilleures conditions.

ATTENTION !

L'Impasse Chateaubriand et l'impasse Sainte Anne ne sont pas autorisées aux véhicules autres que les riverains. Pour l'impasse Chateaubriand l'accès peut être autorisé **aux véhicules portant un macaron** (enfant à mobilité réduite à bord), document à retirer au secrétariat.

L'accès à la cour est autorisé lors des manifestations organisées par l'école (portes-ouvertes – spectacles – réunions de classe du début d'année).

Les portails de l'école sont systématiquement fermés de **9 h à 11 h 55, de 12 h 10 à 13 h 10** et de **13 h 30 à 16 h 10**. L'accès administratif reste cependant toujours accessible après identification.

Pour les 2 portails bleus de la cour maternelle, veillez toujours à bien les refermer après votre passage.

MATERNELLES

Accueil à partir de 8 h 30 dans les classes pour tous les élèves de maternelle.

Début des apprentissages à partir de 8 h 40.

Remise des enfants aux parents à 12 h dans les classes.

Retour à l'école à partir de 13 h 10 sur la cour pour tout le monde.

Rentrée en classe à 13 h 20.

Fin des cours et sortie à 16 h 15. Lieux identiques à ceux du midi (classes).

ELEMENTAIRES

8 h 30 : Accueil sur la cour. Pour faciliter l'arrivée progressive des élèves le matin, une surveillance supplémentaire est mise en place entre 8h15 et 8h30. Il est impératif qu'aucun élève ne soit seul sur la cour. Tout élève arrivant avant 8h15 doit donc se rendre à la garderie.

8 h 40 : Entrée en classe
12 h 00 : Pause méridienne
13 h 10 : Accueil sur la cour
13 h 20 : Entrée en classe
16 h 15 : Fin des cours

RESTAURATION

2 salles de restauration

Maternelle : en deux services, à partir de 11 h35 pour les petites et moyennes sections, puis les grandes sections

Élémentaire : Self pour les enfants de l'élémentaire entre 12h05 et 13h10.

Inscription des élèves à ce service **dès le début de l'année à l'aide du document joint pour les élèves abonnés à l'année.** Pour les repas occasionnels ou des jours non réguliers un mail du secrétariat vous parviendra avec le lien pour l'inscription.

Facturation de ces services :

Le coût du repas est de **3,85 €**. Il est impératif que les repas soient réservés pour le mercredi soir ou le jeudi matin avant 8h30 pour la semaine suivante. Tout repas non réservé le jeudi pour la semaine sera facturé 4,85 € au lieu de 3,85 €. Un simple mail peut aussi suffire. Une désinscription non justifiée entraînera la facturation de ce repas.

Les facturations se font au réel à la fin de chaque mois.

Si vous choisissez le prélèvement à la fin de chaque mois, vous serez prélevé du montant exact des repas consommés dans le mois. Si vous ne retenez pas le prélèvement, vous recevrez une facture en début du mois pour le mois écoulé.

GARDERIE ET AIDE AUX DEVOIRS

7 h 15 : Accueil dans la grande salle du multifonctions.

ATTENTION ! Aucun élève ne doit se trouver seul sur la cour avant 8 h 30.

8 h 30 : Fin de la garderie. Les élémentaires rejoignent la cour et les ASEM récupèrent les maternelles.

16 h 15 : **Goûter élémentaire** au restaurant élémentaire.

Goûter maternelle au restaurant maternelle.

16 h 30 : Récréation pour les élémentaires.

16 h 45 : Garderie pour les maternelles PS et MS dans la grande salle du multifonctions et pour les GS dans la BCD. Selon le temps, moment de récréation sur la cour maternelle.

Aide aux devoirs pour les élémentaires. Les locaux seront confirmés à la rentrée

17 h 30 : Fin de l'aide aux devoirs pour les élémentaires. Les élèves regagnent le multifonctions pour des activités ludiques ou créatives de garderie.

18 h 05 : Regroupement dans la grande salle du multifonctions de tous les élèves.

18 h 45 : Fin de la garderie.

Facturation de ces services de garderie :

Ils seront organisés de la manière suivante :

3 tranches de garderie-étude de 1 h 15 : **7 h 15 à 8 h 30** à 1,90 € / **16 h 15 à 17 h 30** à 2 € / **17 h 30 à 18 h 45** à 1,90 €
Pour faciliter la gestion de la garderie et pour arriver à une plus grande précision dans la facturation, il sera demandé une **inscription** en début d'année pour ce service au bureau.

S'il n'y a pas de modifications envisagées de votre part d'une semaine sur l'autre, il n'y aura pas besoin de prévenir l'école.

S'il y a des modifications envisagées d'une semaine sur l'autre, il sera nécessaire d'en informer l'école avant 8h45.

Il sera toujours possible de prévenir l'école le jour même, de manière exceptionnelle, pour mettre votre enfant à la garderie ou en étude, s'il s'est passé un événement imprévu. Je rappelle le caractère exceptionnel de ces inscriptions de derniers moments.

Règlement par facture en début de chaque mois ou prélèvement selon l'option choisie.
Ce service, employant 9 personnels doit s'équilibrer financièrement.

EN-CAS DU MATIN

Les matinées uniquement feront l'objet d'une possibilité d'en-cas :

pour les maternelles : collation de fruits à disposition dans les classes.

pour les élémentaires : possibilité d'apporter un en-cas de pain ou de fruits dans un récipient.

Pas de goûter pré-emballé.

FRAIS DE SCOLARITE

Le coût de la scolarité pour un élève est de 28 € par mois sur 10 mois (Pour info, ceci représente 2 € par jour de classe ou 0,77 € par jour si on lisse sur l'année).

Deux possibilités de règlement :

1 - Mensualisation : A mettre en place avec la comptabilité jusqu'au 17 juillet, puis à partir du 26 août et au plus tard le vendredi 6 septembre

ou

2 - Règlement à réception de facture.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement adhère à une assurance globale spécifique aux écoles catholiques.

Elle intègre l'assurance individuelle des élèves, des personnels, des associations, ainsi que l'assurance des biens. Il n'y a donc pas d'adhésion individuelle à effectuer auprès de l'école.

FOURNITURES

A chaque fin d'année de nombreux vêtements égarés restent à l'école. Un simple marquage sur l'étiquette permettrait de retrouver facilement le propriétaire, merci d'y penser.

Pour l'élémentaire :

Une liste a été remise à chaque enfant pour intégrer la classe supérieure. Si cette liste n'est pas parvenue dans les familles, vous la retrouverez sur le site de l'école.

Pour la maternelle :

PS- MS-GS Bilingue et PS Monolingue

- Une boîte de mouchoirs.
- Un sac de couchage + un petit oreiller, portant nom et prénom.
- Un cartable pouvant contenir un grand cahier.
- Une tenue de rechange marquée, dans le cartable.

MS Monolingue et GS Monolingue

- Une boîte de mouchoirs.
- Un plaid polaire + un petit oreiller, portant nom et prénom.
- Un cartable pouvant contenir un grand cahier.
- Une tenue de rechange marquée, dans le cartable.

OUVERTURE DES BUREAUX

Les bureaux administratifs sont ouverts :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : Comptabilité : 8 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30	Les mercredis matins : Comptabilité : 8 h 00 à 12 h 00
---	--

Secrétariat : 8 h 30 à 12 h Direction : 8 h 00 à 18 h 00	Direction : 8 h 00 à 12 h 00
---	------------------------------

ABSENCES

Toute absence doit être signalée au préalable, si elle est prévue, ou **en début de matinée ou d'après-midi par téléphone ou par mail si elle n'est pas prévue.**

Nous vous rappelons que la scolarité est obligatoire et que l'absence aux cours doit être exceptionnelle : (maladie, événement familial...). Les maternelles sont également tenus à une fréquentation quotidienne de l'école dès le moment où ils ont effectué leur rentrée.

Relations parents / enseignants :

La confiance mutuelle et le respect des choix pédagogiques des enseignants sont deux éléments favorisant les progrès des élèves. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant, au moins une fois par semestre. Il est entendu qu'un rendez-vous programmé réunit de meilleures conditions d'échanges qu'un entretien non prévu ou réalisé entre deux portes.

VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier national de l'année scolaire 2020-2021 s'applique aux établissements du département du Finistère selon les modalités suivantes :

Prérentrée des enseignants	vendredi 28 août 2020 et lundi 31 août 2020	
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1er septembre 2020	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre	Lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2020	Lundi 04 janvier 2021
Vacances d'hiver	Vendredi 22 février 2021	Lundi 8 mars 2021
Vacances de printemps	Vendredi 23 avril 2021	Lundi 10 mai 2021
Pont de l'ascension		Congé du mardi soir 11 mai au lundi matin 17 mai 2021
Début des vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021	

Le Directeur, M. Mazé.